

DÉCOUVREZ LE SECTEUR DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE AU MAROC

45 MD
DHS

VALEUR AJOUTÉE
GLOBALE CRÉÉE

5.02%

CONTRIBUTION GLOBALE
DES ACTIVITÉS DU T&L
DANS LE PIB

445.000

VOLUME GLOBAL DE L'EMPLOI

4.18% PART DANS
LA POPULATION
ACTIVE OCCUPÉE

22 MD
DHS

VALEUR
AJOUTÉE
GLOBALE
CRÉÉE PAR
LE SECTEUR
DU T&L

2.53%

CONTRIBUTION DIRECTE
DU SECTEUR DU T&L DANS LE PIB

3.47%

TCAM EN VOLUME 2010-2016

32 MD
DHS

VOLUME
D'INVESTISSEMENT

10.4%

PART DES INVESTISSEMENTS
EN T&L DANS LE FBCF

0.2%

TCAM 2010-2016



DÉCOUVREZ LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

FORMATION DIPLÔMANTE

TECHNICIEN SPÉCIALISÉ

Âge limite : 30 ans au maximum à la date de démarrage de la formation (33 ans au maximum pour les bénéficiaires du système des passerelles)
Niveau scolaire minimum : Diplôme du Baccalauréat Scientifique ou Technique

EXPLOITATION



LOGISTIQUE

Il gère un entrepôt ou un magasin de taille moyenne.
Il dirige des équipes spécialisées par métiers : réception des produits, contrôle, magasinage, préparation des commandes et expéditions. Il veille sur la tenue des stocks et le maintien en état des infrastructures et des équipements.
Il assure l'application des règles de sécurité et des normes qualité de l'entreprise.



TRANSPORT

Il a pour fonction principale d'organiser et de contrôler l'exécution d'une prestation de transport adaptée à la demande du client tout en veillant à l'optimisation des moyens matériels et des ressources humaines de son entreprise.

TECHNICIEN

Âge limite : 30 ans au maximum à la date de démarrage de la formation (33 ans au maximum pour les bénéficiaires du système des passerelles)
Niveau scolaire minimum : 2^e année du Baccalauréat

MONITEUR D'AUTO-ECOLE



Il est chargé d'enseigner la conduite des véhicules à moteur dans le respect des règles de sécurité routière aux candidats qui veulent se présenter aux examens des différents permis de conduire. Il est responsable de l'accueil des candidats, de l'enseignement des cours théoriques et pratiques, de la présentation des candidats à l'examen du permis de conduire et de la maintenance élémentaire des véhicules auto-écoles.

LOGISTIQUE



Il est chargé des opérations de réception, de mise en stock, de préparation des commandes et d'expédition des marchandises. Il assure également le suivi du parc des engins de manutention et peut être amené à en conduire lui-même. Il coordonne, anime et régule le travail d'une ou de plusieurs équipes d'opérateurs en fonction de la charge de travail.

FORMATION QUALIFIANTE

AGENT MAGASINIER



Il assure les opérations physiques et administratives de réception, de mise en stock (flux entrants), de préparation de commandes et d'expédition (flux sortants) de marchandises.
Il exerce son activité à l'aide de matériels de manutention adaptés tels que les chariots élévateurs. Il est parfois amené à vendre directement des articles aux clients.
Il intervient dans des entreprises qui ont une activité de stockage avec contact direct avec la clientèle.

OPÉRATEUR LOGISTIQUE



C'est un acteur important de la chaîne logistique, il réalise :

- des opérations de réception des marchandises ;
- des opérations de chargement, de déchargement et de stockage des marchandises ;
- des opérations de préparation des commandes ;
- des opérations d'emballage et palettisation ;
- des opérations d'expédition des commandes ;
- des opérations de gestion des retours de marchandises.

AGENT VISITEUR DU CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Il a pour fonction principale d'effectuer le contrôle technique du véhicule qui lui est confié dans le respect des normes de sécurité et de qualité prévues par la réglementation. Il est chargé également de l'accueil du propriétaire de véhicule ou son mandataire ainsi que de l'entretien des appareils qu'il utilise pour le contrôle technique.

CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISES



Il a comme fonction principale la conduite d'un véhicule lourd (de catégorie C ou EC) en respectant les normes de sécurité et de qualité en vigueur au Maroc ou à l'étranger, en appliquant les règles de la conduite économique préservant la mécanique ; ceci en vue de transporter des marchandises sur l'ensemble des réseaux routiers et autoroutiers.

Il est chargé de la vérification et de la prise en charge du véhicule, de l'organisation de son travail, de la préparation, du chargement et du déchargement du fret, ainsi que de l'entretien de son véhicule.

CONDUCTEUR ROUTIER DE VOYAGEURS



Il a comme fonction principale la conduite d'un véhicule de transport en commun en respectant les normes de sécurité et de qualité en vigueur au Maroc ou à l'étranger, en appliquant les règles de la conduite économique préservant la mécanique ; ceci en vue de transporter des passagers sur l'ensemble des réseaux routiers et autoroutiers.

Il est responsable de la vérification et de la prise en charge du véhicule, de l'organisation de son travail, de la prise en charge des passagers, du développement de l'image de marque de la société ainsi que de l'entretien de son véhicule.

